

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 26	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 9	Pouvoir(s) : 0
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 9 mai 2017

Vote(s) pour : 26
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 15 mai 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-05-15-BD-4 :

Adhésion au Centre Régional de Concertation Economique pour le BTP et les matériaux de construction de Lorraine (CERECO) : modification du montant de la cotisation annuelle.

Rapporteur : Monsieur Guy BERGE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau en date du 28 novembre 2016 portant adhésion au Centre Régional de Concertation Economique pour le BTP et les matériaux de construction de Lorraine (CERECO),

CONSIDERANT l'erreur matérielle concernant le montant de la cotisation, fixée annuellement par l'Assemblée Générale délibérante de l'Association, qui s'élève à 2 500 € et non à 1 250 €,

REAFFIRME sa volonté d'adhérer à l'association CERECO à compter du 1^{er} janvier 2017 en qualité de membre associé,

AUTORISE le versement du montant de la cotisation, fixée annuellement par l'Assemblée Générale délibérante de l'Association, qui s'élève à 2 500 €, au titre de l'exercice 2017.

Pour extrait conforme
Metz, le 16 mai 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 15 mai 2017.</i>		Contrôle de légalité
Point 1 – Metz à Vélo : attribution d'une subvention pour 2017 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Point 2 – Tarifs dans les transports en commun à compter du 1 ^{er} juillet 2017. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Grille tarifaire	1	
<i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif des offres de location vélos.	1	
Point 3 – Avenant de prorogation au contrat programme de durée Barème E Eco Emballages. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Avenant 2.	1	
Point 4 – Adhésion au CERECO : modification du montant de la cotisation annuelle. ✕	1	
Point 5 – ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de MM en vue de la cession d'une assiette foncière portant sur la parcelle 4. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 6 – ZAC de Marly Belle Fontaine : approbation du compte rendu financier annuel à la collectivité et approbation de l'avenant 10 au traité de concession. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Plan de commercialisation.	1	
<i>Annexe</i> : Tableaux financiers. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Note de conjoncture. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Avenant 10.	1	
<i>Annexe</i> : Evaluation financière de la mission d'acquisition foncière – Indivision Mazure.	1	
Point 7 – Participation au fonctionnement de l'ADIL57 pour l'année 2017. ✕	1	
<i>Annexe</i> : Convention de partenariat. ✕	1	
Nombre total des actes transmis : 7 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 16 mai 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
17 MAI 2017
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Hélène KISSEL

